

**HERVE SNUEP**

**De :** "SNUEP ACAD GRENOBLE" <snuepacadgrenoble@orange.fr>  
**Envoyé :** mercredi 5 octobre 2011 12:27  
**Objet :** INFO FLASH SNUEP-FSU Grenoble du mercredi 05 octobre 2011: \* " Aide aux élections professionnelles : Comment obtenir votre mot de passe ; Grattez avant le 12 octobre ; Précisions à propos des votes ; Les scrutins qui vous concernent " \*

Si vous ne pouvez pas visualiser cet e-mail vous pouvez cliquer sur ce lien:

<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2011/10/infoflashsnuepfsugrenobledumercredi05octo>

NB: désolé pour les réceptions multiples de ce message, liées à toutes les bonnes volontés qui diffusent ! Pour ne plus recevoir cette lettre d'information, s'adresser à [snuepacadgrenoble@orange.fr](mailto:snuepacadgrenoble@orange.fr).

\*\*\*\*



### Infos Flash SNUEP-FSU Grenoble 2011-12 N° 02 - 05 Octobre 2011



Le gouvernement a délibérément compliqué l'organisation du scrutin **pour affaiblir l'expression de toute notre profession**. Il est pourtant urgent de faire entendre votre voix : **votez pour les listes SNUEP-FSU et FSU !**

## Spécial élections professionnelles

**> Octobre 2011 je vote** Le gouvernement a rendu les modalités de vote plus difficiles.

*Ne nous laissons pas faire !  
Votons massivement !*

**Mon vote sera électronique : comment faire ?**

**1**

**Avant le 28 septembre.**  
Je réalise mon identifiant de vote dans mon établissement, contre signature, je reçois mon mot de passe. Elle correspond une case à gratter dans laquelle figure mon identifiant de vote.  
Sans cet identifiant, pas de possibilité de vote !

**2**

**Avant le 12 octobre.**  
Je récupère mon mot de passe. Je me connecte à : [www.education.gouv.fr/elections2011](http://www.education.gouv.fr/elections2011) . J'entre mon identifiant, mon NUMEN et mon département de naissance (il est 4ème caractère du numéro de Sécurité Sociale - voir carte vitale), je reçois alors mon mot de passe à l'adresse mail de mon choix.

**3**

**Dès le 13 octobre.**  
A l'aide de mon identifiant et de mot de passe, je vote SNUEP-FSU et FSU sur : [www.education.gouv.fr/elections2011](http://www.education.gouv.fr/elections2011) .

**Pour l'enseignement professionnel > Ne lâchons rien !**

[Récupérez ce document "comment voter" en .pdf !](#)

( <http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2011/10/snuepfsuelections2011tractcommentvoter.pdf> )

**Du 13 au 20 octobre, je ne me laisse pas faire !  
J'agis, je vote et je fais voter autour de moi.**

**Cette année, c'est décidé, je me syndique au SNUEP-FSU !**

Il n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui de se syndiquer!

## **ADHEREZ AU SNUEP-FSU!**

Soyons solidaires!!!! Adhérons, ré-adhérons:

- \* **Bulletin d'ADHESION 2011-2012 en ligne!**
- ( <http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2011/10/bulletinadhsionseptembre2011.pdf> )
- \*\*\*\*
- \* **NOS PERMANENCES SYNDICALES 2011-2012 \***
- ( <http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2011/09/permanences.pdf> )

### AGENDA du Bureau académique du SNUEP-FSU Grenoble

- Jeudi 15 septembre, de 9h à 17h, Bureau Académique de rentrée à la Bourse du Travail de Grenoble
- Mardi 18 octobre, de 9h à 17h, Bureau Académique "spécial élections professionnelles" à la Bourse du Travail de Grenoble

---

## **Sommaire :**

### **Spécial élections professionnelles :**

Obtenir son mot de passe  
Grattez avant le 12 octobre  
Précisions à propos des votes  
Les scrutins qui vous concernent  
.....

---

## **ELECTIONS PROFESSIONNELLES du 13 au 20 octobre 2011 :**

[Toutes les informations sur notre blog académique!](http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/)  
<http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

Le gouvernement a délibérément compliqué l'organisation du scrutin **pour affaiblir l'expression de toute notre profession**. Il est pourtant urgent de faire entendre votre voix : **votez pour les listes SNUEP-FSU et FSU !**

### **Quelques précisions à propos des votes :**

- Pour accéder à la plate-forme de vote ou obtenir plus d'informations sur les élections et le processus de vote, connectez-vous à :
- <http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>



\*\*\*\*\*

## AIDE AU VOTE OBTENIR SON MOT DE PASSE

Interrompu durant plusieurs jours, le portail élections du ministère permet à nouveau d'obtenir son mot de passe ou de porter une réclamation en cas de non réception de son identifiant.

Pour récupérer votre mot de passe, vous aurez besoin de trois éléments d'identification !

- n° d'identifiant (figurant sur la notice de vote)
- NUMEN (figurant sur la notice de vote)
- département de naissance figurant sur la carte VITALE

Après l'identification, vous pouvez indiquer l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir le mot de passe.

Un fois le mail reçu, imprimez-le et conservez-le avec votre identifiant.

**L'identifiant et le mot de passe vous seront indispensables pour voter à partir du 13 octobre.**

Pour obtenir votre mot de passe [cliquez ici](#)

( <https://www.emargement.elections.education.gouv.fr/portail/motdepasse.html> )

Vous n'avez pas reçu votre notice de vote [cliquez ici](#)

( <http://www.education.gouv.fr/pid25938/Formulaire-de-reclamation-pour-le-vote-electronique.html> )

\*\*\*\*\*

## AIDE AU VOTE



**GRATTEZ AVANT LE 12 OCTOBRE**

**13 AU 20 OCTOBRE 2011**

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**

Modalités de vote : cliquez, votez

**LE VOTE SERA ÉLECTRONIQUE !**  
Fin le bulletin de vote glissé dans l'enveloppe. Le ministère a décidé que le vote s'effectuera par Internet, cela entraîne de nouvelles modalités.

**MODE D'EMPLOI**

**1** Vérifiez que vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales. Les listes doivent être affichées dans les établissements et sont visibles sur le portail « élections » du site du ministère à partir du 20 septembre. Vérifiez que vous êtes bien sur les listes des différents scrutins :  
• Comité Technique Ministerial  
• Comité Technique Académique

Et suivant votre situation :  
• pour les titulaires : CAPN, CAPA, CTA, CTM ;  
• pour les non-titulaires : CCP, CTA, CTM.

**2** Identifiant et mot de passe : le droit de voter ! Vous allez être destinataire d'un identifiant à partir du 14 septembre. Si vous êtes affecté(e) dans un établissement, il vous sera remis sous pli cacheté contre émargement. Sinon, il vous sera adressé à votre adresse personnelle. Il sera également possible, en cas de non-réception ou de perte, de se le procurer sur le portail « élections » du ministère jusqu'au 12 octobre à 8 h (heure de Paris). Vous pourrez obtenir votre mot de passe sur le portail « élections » du ministère avec votre identifiant, votre NUMEN, votre numéro de département ou de pays de naissance (0 à 97) chiffres de votre numéro de Sécurité sociale.

Ces deux éléments (identifiant et mot de passe), à usage exclusif pour les élections, sont indispensables pour pouvoir voter.

**3** Votez !  
Muni de votre identifiant et de votre mot de passe, connectez-vous sur le portail élections à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>  
→ Identifiez-vous  
→ Choisissez les scrutins (par exemple Comité Technique Ministerial puis :  
• Cochez la liste FSU  
• Validez votre choix en cliquant VOTER.  
• Vérifiez que vous avez bien choisi la liste FSU  
• Confirmez votre choix  
• Vous disposez ensuite de votre req., preuve que votre vote a été pris en compte  
→ Ensuite, effectuez les votes aux autres scrutins : Comité Technique Académique et suivant votre situation, CAPN, CAPA (pour les titulaires) ou CCP (pour les non-titulaires).  
• Pour chacun de ces scrutins, cochez la liste FSU ou SNUEP-FSU  
• Cochez ou pas d'imprimer votre req. (Si vous n'avez pas le req., il faut voter à nouveau !)

**ATTENTION : il y a 4 VOTES POUR LES TITULAIRES ET 3 POUR LES NON-TITULAIRES**

Tout le monde vote !  
• Les contractuel-les sous contrat depuis au moins un mois ayant un contrat d'une durée minimale de 6 mois qui exercent leurs fonctions ou qui sont en congé rémunéré ou parental) 3 votes : CCP (commission consultation parents), CTA, CTM.  
• Les Fonctionnaires stagiaires (en position d'activité ou de congé parental) 2 votes : CTA, CTM.  
• Les Fonctionnaires titulaires 4 votes : CTA, CTM, CAPA, CAPN.

Supplément à la revue du SNUEP-FSU n°64  
www.education.gouv.fr/electionspro2011

Récupérez le document en .pdf !

<http://snupefsugrenoble2008.unblog.fr/files/2011/10/electionsprofgrattezavantle12octobre.pdf>

\*\*\*\*\*

## AIDE AU VOTE

### LES SCRUTINS QUI VOUS CONCERNENT

Tous les personnels peuvent voter: titulaires, stagiaires, agents contractuels de droit public ou de droit privé.

Les électeurs peuvent émettre entre un et six votes selon leur corps d'appartenance et leur position administrative. Télécharger ci-dessous les documents au format PDF ou Excel, selon votre situation :

- [Personnels en fonction dans les services centraux et déconcentrés du MEN y compris les établissements scolaires des 1er et 2nd degrés \(PDF\)](#)  
( [http://media.education.gouv.fr/file/Espace\\_Pro/24/5/Qui\\_vote\\_a\\_quoi\\_cas\\_general\\_194245.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/Espace_Pro/24/5/Qui_vote_a_quoi_cas_general_194245.pdf) )
- [Le document au format Excel](#) ( [http://media.education.gouv.fr/file/Espace\\_Pro/91/6/Qui\\_vote\\_a\\_quoi\\_cas\\_general\\_194916.xls](http://media.education.gouv.fr/file/Espace_Pro/91/6/Qui_vote_a_quoi_cas_general_194916.xls) )

Pour tout problème, contactez NOUS: [snuepadgrenoble@orange.fr](mailto:snuepadgrenoble@orange.fr)



Pour en savoir plus :

<http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

site officiel :

[www.education.gouv.fr/electionspro2011](http://www.education.gouv.fr/electionspro2011)

- 
- Pour information les textes CAPA des PLP pour **l'espace de communication syndicale** dans le cadre des élections sont en ligne sur le site du Rectorat:
  - <http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/spip.php?article2187>
  - Notre article est consultable sur:
  - <http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/spip.php?article2316>
  - Vous pouvez aussi consulter pour le CTA
  - <http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/spip.php?rubrique712>
  - pour la CCP "Non titulaires"
  - <http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/spip.php?article2313>
  - pour la CAPA des CPE
  - <http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/spip.php?article2307>

Voir les listes présentées par le SNUEP-FSU et la FSU à

[la CAPA](#) ( <http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2011/09/listecapagrenobledefinitiveversion3.pdf> ) et au [CTA](#) ( <http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2011/06/listectagrenoble.pdf> ) de l'académie de Grenoble

**Le gouvernement a délibérément compliqué l'organisation du scrutin pour affaiblir l'expression de toute notre profession. Il est pourtant urgent de faire entendre votre voix : **votez pour les listes SNUEP-FSU et FSU !****

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**  
13 - 20 octobre  
*cliquez, votez*

**CAP**  
Je vote  
SNUEP  
F.S.U.

**CT et CCP**  
Je vote  
F.S.U.

**CAPA - CAPN,**  
je clique SNUEP-FSU

**CTA - CTM,**  
je clique FSU

**CCP,**  
je clique FSU  
(snes-snuipp-snep-snuep)

SNUEP  
F.S.U.

CTA-CTM

CCP

***J'appelle à voter*** pour les listes SNUEP-FSU et FSU,  
[Envoyez nous un e-mail \( snuepacadgrenoble@orange.fr \)](mailto:snuepacadgrenoble@orange.fr)  
pour être rajouté à la liste de soutien!

NB: désolé pour les réceptions multiples de ce message, liées à toutes les bonnes volontés qui diffusent !  
Pour ne plus recevoir cette lettre d'information, s'adresser à [snuepacadgrenoble@orange.fr](mailto:snuepacadgrenoble@orange.fr).

---